



41^{ème} RENDEZ-VOUS MERITUM FIM RÈGLEMENTS PARTICULIER

Règ. 1

Le 41^{ème} Rendez-Vous Meritum FIM est organisé par **FMCK Varberg**.
Au nom de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et de la Commission Tourisme et Loisirs (CTL), la manifestation se déroulera du **4 au 7 juillet 2025** selon le Code pour les Concentrations Touristiques FIM (ci-après dénommé CTG) – section Rendez-Vous Meritum FIM ; aux règles de la FIM, au présent Règlement Particulier (RP) et au Code FIM de l'Environnement.

Règ. 1.1 Organisation

L'organisation du 41^{ème} Rendez-Vous Meritum FIM 2025 a été délégué à :

Nom : **FMCK Varberg**

Adresse : Tingsgatan 16, 43245 VARBERG

Tél : +46 70 9695840

E-mail : sepposivonen@hotmail.com

Site internet : www.fim-rendezvous2025.com

Règ. 1.2 Comité Exécutif

Président du Jury FIM CTL : Roger Berzell, 48824

Directeur : Seppo Sivonen

Directeur adjoint : Magnus Persson

Commissaire Environnemental : Christer Forsen

Règ. 2 Participation au FIM Rendez-Vous Meritum

Voir l'Art. 2 de la Catégorie 1.3 "Rendez-Vous Meritum FIM" du CTG.

Règ. 3 Inscriptions

Règ. 3.1 Les inscriptions individuelles se feront à travers le formulaire mis à disposition à cet effet sur le site internet de la manifestation. Les participants doivent soumettre leurs inscriptions directement à l'organisateur par e-mail (voir adresse et e-mail en Règ. 1.1 Organisation).



Règ. 4 Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé par l'organisateur : **200 Euros (€)** (voir Art. 4 de la Catégorie 1.3 " FIM Rendez-Vous Meritum " du CTG).

Les enfants âgés de 8 à 12 ans paient 50 % de l'inscription adulte alors que les enfants en dessous de 8 ans sont admis gratuitement.

Les frais d'inscription ainsi que ceux des excursions optionnelles doivent être payés en totalité (100 %) avant le 30 avril 2025 au compte suivant :

Titulaire du compte : Riksorganisationen Sveriges Motorcyklister

Adresse du titulaire : Svärdvägen 29, 182 33 Danderyd, Suède

Nom de la banque : SEB

Adresse de la banque : Stationsgatan 11, Box 151, 781 22 Borlänge, Suède

N° de compte/IBAN : SE7150000000053791023845

BIC/SWIFT : ESSESESS

Tous les paiements seront effectués en euros (€). Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur, SHA (partagés) pour les pays de l'UE.

L'organisateur n'est pas obligé d'accepter les inscriptions après la date limite ni celles effectuées sur le lieu de l'événement.

- Si l'organisateur décide d'accepter des inscriptions après la date limite, une majoration pouvant aller jusqu'à 25 % des frais d'inscription pourra être appliquée.
- Si l'organisateur accepte des inscriptions sur place, une majoration de 25 % sera appliquée.

Règ. 5 Date limite des inscriptions

La date limite pour les inscriptions et la réservation du logement est fixée au 30 avril 2025. Le nombre de participants est limité à 120 personnes.

Règ. 6 Cadeaux, souvenirs et services pour les participants

Chaque participant ayant payé les frais d'inscription bénéficiera de :

- La participation au Rendez-Vous Meritum FIM
- 3 dîners
- 2 déjeuners
- Un souvenir

Excursions

Station Radio Grimeton - Patrimoine Mondial : 20 €

Les autres excursions dépendront des conditions météorologiques et seront présentées lors de la réunion.

Règ. 7 Hébergement

- 100 % des frais de réservation de camping doivent être payés à l'inscription.
- 100 % des frais de réservation d'hôtel doivent être payés à l'inscription.

Les réservations d'hôtel ou de camping se feront via le formulaire de réservation "hébergement".

Les hôtels sont situés près du port et un transport sera organisé. Cependant, l'accès est facile avec un trajet de 7 minutes en moto ou 30 minutes à pied.

Camping

- 20 €/personne par nuit

Hôtel Gästis (Chambres doubles uniquement)

- 1 nuit : 305 € par chambre

Hôtel Fregatten (Chambres doubles uniquement)

- 1 nuit : 211 € par chambre

Auberge de jeunesse de Varberg

- Chambre simple : 55 € par nuit
- Chambre double : 81 € par nuit
- Chambre triple : 100 € par nuit
- Chambre quadruple : 118 € par nuit

Les montants dus pour l'hébergement devront être payés en même temps que les frais d'inscription, c'est-à-dire avant le 30 avril 2025, sur le compte bancaire indiqué dans l'article 4 des frais d'inscription.

Tous les paiements seront effectués en euros (€). Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.

Règ. 8 Centre Administratif

Le Centre Administratif sera ouvert :

4 juillet 2025 de 16h00 à 20h00

5 juillet 2025 de 08h00 à 09h00 et de 19h00 à 20h00

6 juillet 2025 de 08h00 à 10h00 et de 19h00 à 20h00

7 juillet 2025 de 08h00 à 10h00

Adresse : Arena Varberg, Kattgattsvägen 26, 432 50 Varberg

Coordonnées : 57°06'00.5"N 12°15'46.7"E - Décimal : 57.1000, 12.2630

Adresse des organisateurs du 4 au 7 juin 2025 :

Arena Varberg, Kattgattsvägen 26, 432 50 Varberg



Coordonnées : 57°06'00.5"N 12°15'46.7"E

Tél : +46 70 9695840

E-mail : sepposivonen@hotmail.com

Site internet : www.fim-rendezvous2025.com

Règ. 9 Résultats et Classement

Le Rendez-Vous Meritum FIM est une rencontre internationale à caractère amical réservée à un groupe particulier de participants, il n'y a donc pas de classement prévu.

Règ. 10 Annulation de l'événement

Conformément au CTG, l'organisateur peut annuler l'événement :

- si, à la date limite d'inscription, le nombre de participants est inférieur à 70 personnes.
- en cas de force majeure.

En cas d'annulation, les participants ayant transmis leur inscription avant la date limite seront notifiés.

Règ. 11 Généralités

Commentaires à la discrétion de l'organisateur.

Annulation de l'inscription :

En cas d'annulation de l'inscription, le participant doit en informer l'organisateur :

- Jusqu'au 21 mai 2025 → 60 % des frais d'inscription seront remboursés.
- Entre le 21 mai 2025 et le 6 juin 2025 → 40 % des frais d'inscription seront remboursés.
- Après le 6 juin 2025 → Aucun remboursement possible.
- Remarque : Les remboursements seront réduits des frais de virement bancaire (SHA pour l'UE).

SR – La version anglaise de ce document fait toujours foi.

Reg. 12 Responsabilité des participants (Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants)

Conformément au CTG (Art. 11) et à l'Art. 19 (Rassemblements Touristiques de Catégorie A), tous les participants doivent être en possession d'un permis de conduire valide ainsi que des assurances accident et responsabilité civile appropriées, valables pour les pays qu'ils traverseront.

De plus, les participants s'engagent à indemniser et exonérer la FIM, la FMNR, les organisateurs et les officiels, ainsi que leurs employés, agents et représentants, de



toute responsabilité vis-à-vis de tiers pour toute perte, dommage ou blessure dont ils seraient solidairement responsables.

Les instructions de la police et des “marshals” lors des visites guidées doivent être strictement suivies.

Règ. 13 Protection de l'environnement

Les motocyclistes sont tenus de tenir compte des autres usagers de la route (voir Art. 5.1 du CTG et Art. 11.2 du Code Environnemental).

” Nous devons volontairement ajouter un degré de responsabilité plus élevé à notre désir naturel de mobilité individuelle. Nous devrions essayer d'atteindre des résultats en basant nos actions sur la liberté de pensée et de mouvement, et exploiter toutes les opportunités pour combiner le plaisir de la moto avec les besoins écologiques et économiques.”

- a) Les motocyclistes individuels doivent développer des habitudes de conduite assurant une pleine intégration avec les autres types d'usagers de la route.
- b) Conduisez prudemment et évitez une conduite agressive ou compétitive.
- c) Économisez le carburant et réduisez la pollution en évitant de laisser les moteurs tourner inutilement au ralenti.
- d) Conduisez avec courtoisie et limitez la pollution sonore en n'utilisant votre klaxon qu'en cas d'urgence.
- e) Gêne sonore : Utilisez un système d'échappement standard ou silencieux et maintenez le volume des systèmes audio à un niveau bas.
- f) Utilisez uniquement des routes ouvertes aux motocyclistes.
- g) Conduisez comme un professionnel en adoptant une allure calme et discrète lorsque vous roulez en groupe.
- h) Respectez la nature en évitant les chemins susceptibles d'être endommagés au-delà de leur capacité naturelle de récupération.
- i) Protégez la faune et son habitat naturel en conduisant de manière intelligente.
- j) Assurez-vous que vos huiles usées, pneus, batteries et autres éléments recyclables soient correctement recyclés.
- k) Encouragez une utilisation rationnelle du carburant et de l'espace en utilisant des motos au lieu de voitures.
- l) Rappelez-vous que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.

Adresse des organisateurs du 4 au 7 juin 2025 :

Arena Varberg, Kattegattsvägen 26, 432 50 Varberg

Coordonnées : 57°10'00" N -12°26'30" E

Tél : +46 70 9695840

E-mail : sepposivonen@hotmail.com

Site internet : www.fim-rendezvous2025.com